

LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES
TIJDSCHRIFT VOOR ORIËNTALISME

FONDÉ EN 1881 PAR

GESTICHT IN 1881 DOOR

CH. DE HARLEZ

SUBVENTIONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT ET PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE
UITGEGEVEN MET STEUN VAN DE REGERING EN VAN DE UNIVERSITAIRE STICHTING

LXVII, 3-4



OUVAIN

1954

LEUVEN

M986

67

1954

3-4

LES SOURCES COPTES PACHÔMIENNES

Dans un article intitulé *Pachomian Sources Reconsidered*¹, D. J. Chitty prend systématiquement le contre-pied des positions exposées, le plus souvent avec réserve (vu les énormes lacunes de notre documentation), dans l'introduction de ma traduction des Vies coptes de S. Pachôme²; et il le fait sur un ton passablement belliqueux, qui n'est pas la meilleure garantie d'une critique objective et compétente. Avec une méthode qui n'est pas précisément celle de la critique historique, et à l'aide du seul dossier grec, il s'efforce d'établir à priori que la *Vita prima* grecque (= G¹) est, telle que nous l'avons et y compris son appendice, la toute première Vie, qu'elle fut rédigée vers 390, et qu'elle est la source à laquelle se sont principalement alimentées les autres pièces hagiographiques pachômiennes, tant grecques que coptes. Cette thèse, développée selon la méthode chère aux théologiens conservateurs, est une reprise de celle que défendait P. Ladeuze en 1898 dans le chapitre liminaire de sa dissertation inaugurale³, mais corrigée et considérablement élargie.

De fait, quand P. Ladeuze, il y a plus d'un demi-siècle, entreprit d'écrire l'histoire du cénobitisme pachômien naissant, il ne disposait, en grec, que du dossier de Papebroeck et de la version de Denys le Petit; il ne connaissait qu'imparfaitement la *Vita altera* (= G²) encore inédite; il ignorait l'existence de G³ et de G⁴. En fait de copte, il n'avait que le dossier publié par Amélineau, comprenant une Vie en bohaïrique coupée de lacunes variant de 2 à 128 pages, plus une poignée de feuillets sahidiques dépareillés, dont personne n'était à même de décider s'ils représentaient la même chose ou bien autre chose que le bohaïrique; il ne pouvait

¹ Paru dans *The Journal of Ecclesiastical History*, V, 1954, p. 38-77.

² *Les Vies coptes de saint Pachôme et de ses premiers successeurs. Traduction française* (Bibliothèque du Muséon, 16), Louvain, 1943.

³ P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, Louvain, 1898.



deviner que ces feuillets dépareillés retrouveraient un jour, à côté de beaucoup d'autres alors inconnus, leur place respective dans une série de manuscrits, fragmentairement reconstitués, s'échelonnant du VI^e au XII^e siècle. P. Ladeuze, qui débutait dans la carrière, n'avait qu'un délai de deux ans pour présenter son mémoire ; il ne disposait, dès lors, ni du temps ni des possibilités matérielles pour se livrer, parmi la masse des inédits dispersés aux quatre vents du ciel, aux longues recherches qui lui auraient permis de constater que toute la valeur de G¹ provient des sources anciennes qu'il a utilisées. Manquant ainsi d'éléments de contrôle, il identifia assez naturellement le rédacteur de G¹ avec ces sources anciennes utilisées par lui, et il poussa ses conclusions jusqu'à considérer ce rédacteur comme l'auteur de la toute première Vie de Pachôme ; il estimait toutefois que la seconde partie était un appendice ajouté après coup.

Une trentaine d'années après Ladeuze, les Bollandistes se décidèrent à mettre au point le dossier grec⁴. Ils soumirent à une révision sévère les textes publiés par Papebroeck, auxquels ils ajoutèrent une édition critique de G², G⁴, et soit les variantes soit le texte *in extenso* de G³ selon que celui-ci suit ou s'écarte de G¹. Dans leur introduction, ils examinent la composition et la valeur des pièces de ce dossier ; à propos de G¹ ils concluent : « Toutes les données susceptibles de contrôle nous inclinent donc uniformément vers la même conclusion. C'est à savoir que la *Vita prima* (G¹) ne peut avoir été rédigée d'un seul jet » (p. 97*). Et de l'ensemble du dossier grec ils déclarent : « Serait-il possible non seulement de classer, selon leurs degrés respectifs d'ancienneté, les pièces du « dossier pachômien », mais de débrouiller leur genèse et de déterminer leurs rapports de dépendance ? Un tel résultat, s'il eût été réalisable, aurait largement accru l'utilité de l'édition. Des efforts consciencieux et persévérandts ont été tentés pour y parvenir. Mais après avoir minutieusement examiné toutes les données du problème, il a fallu se rendre à l'évidence du fait que la forme primitive des textes grecs est impossible à reconstruire, à moins qu'on ne les replace dans l'ensemble de la tradition » (p. 89*). C'est là évidemment poser le problème comme il doit se poser, puisque, sur les

⁴ *Sancti Pachomii Vitae graecae*. Edid. Hagiographi Bollandiani ex recensione Fr. HALEKIN (*Subsidia Hagiographica*, 19), Bruxelles, 1932.

premières communautés pachômiennes, essentiellement coptes, nous avons en leur langue, malgré l'injure du temps, une importante documentation.

En effet, ce qui est parvenu jusqu'à nous concernant l'ascétisme égyptien (Vies de moines, Apophthegmes, *Ascetica*, Paradis des Pères, Histoire Lausiaque, *Historia monachorum in Aegypto* etc.) montre clairement qu'à partir du IV^e siècle existèrent en Égypte un puissant courant ascétique et une intense vie spirituelle, qui sont à l'origine de cette littérature. Celle-ci eut naturellement d'abord une période de création, pendant laquelle les auteurs étaient des témoins oculaires ou auriculaires fort proches des faits et gestes qu'ils rapportent. Attendu que l'immense majorité des ascètes égyptiens étaient des Coptes n'entendant généralement pas le grec, il serait d'une invraisemblance criante de prétendre que toute cette littérature, destinée à l'édification des confrères, fut rédigée en grec. Après la période créatrice vint celle des compilations, dans lesquelles les rédacteurs utilisèrent successivement les documents antérieurs, chacun à sa façon et avec tous les avatars que comporte une utilisation en cascade. En face du dossier hagiographique gréco-copte pachômien, tel que nous le possédons actuellement, le premier devoir de la critique est donc de chercher à déterminer quelles pièces ont chance d'appartenir à la période créatrice, et quelles sont celles qui furent rédigées sur documents antérieurs.

Du côté grec, les Vies représentées par Denys, G², G³ et G⁴ sont indubitablement des compilations nettement apparentées ; seul G¹ est regardé par certains comme remontant à la période primitive. Cette Vie nous est connue par le *Florentinus* copié en 1021 au monastère d'Apiro (Italie méridionale), puis par l'*Atheniensis* 1015, de provenance inconnue, codex mutilé qui peut être daté du XI^e siècle, enfin par des fragments de l'Ambrosienne, c'est-à-dire quelques feuillets provenant d'un manuscrit du XIV^e siècle. Du côté copte, les Vies fragmentaires Bo, S³, S^{3b}, S⁴, S⁵, S⁶, S¹⁰, S¹¹, S²⁰ sont aussi manifestement des compilations représentant trois types assez différents l'un de l'autre.

Mais nous avons d'abord S¹, codex du VI^e siècle, dont ne subsistent que les pages 45-60, plus un menu fragment⁵. A la page 45,

⁵ La compilation S³, qui copie textuellement ici S¹, permet de prolonger un peu le récit.

le récit en est au moment où Pachôme reçoit du Ciel la mission de « réunir le genre humain pour le présenter pur à Dieu », et va organiser la vie cénobitique. Son premier disciple est Jean, son frère aîné; à eux deux ils se mettent à construire le monastère que Jean veut petit pour y vivre à deux en anachorètes, tandis que Pachôme le veut grand en vue de l'arrivée de ses futurs disciples. De là naît une première querelle entre les deux frères; Pachôme sent monter la colère, mais se réfugie aussitôt dans la prière afin d'obtenir de se dominer. Ensuite il revient à la construction; nouvelle querelle et nouveau mouvement de colère chez Pachôme qui se réfugie encore dans la prière, et obtient cette fois le don de maîtrise de soi et « de ne plus désormais s'irriter que contre le mal ». Petit à petit, les recrues arrivent et « constituent un petit troupeau dont Pachôme devient le pasteur ». Il les organise de la façon suivante : les prières et les repas se font en commun, mais chacun doit se tirer d'affaire pour gagner sa vie; tous les salaires et revenus sont confiés à Pachôme, qui non seulement préside aux exercices pieux, mais s'occupe seul de tout le ménage. Il se fait tout à tous parce qu'il se rend compte qu'ils ne comprennent pas encore qu'il s'agit pour eux de continuer la vie décrite dans les Actes : « Ils étaient un seul cœur et une seule âme, et tous les biens leur appartenaient en commun; il n'était personne qui disait de ce qui lui appartenait : c'est à moi » (*Act.*, IV, 32). Se faisant comme faible avec les faibles pour gagner les faibles (*1 Cor.*, IX, 22), il pratique la méthode de l'Apôtre, qui dit : « Je vous ai nourris de lait et non de manger, car vous n'en étiez pas encore capables; mais maintenant encore vous n'en êtes pas capables » (*1 Cor.*, III, 2). Malgré son dévouement et sa longanimité, Pachôme se heurte à un certain nombre d'indisciplinés qui se moquent de lui et contrecarrent ses efforts. C'est ainsi qu'en période de moisson ses recrues vont, moyennant salaire, travailler aux champs; Pachôme leur prépare la nourriture et la leur porte sur les chantiers avec l'aide d'un âne; la journée de travail terminée, certains d'entre eux s'emparent de l'âne, montent dessus, pendant que d'autres le poursuivent en criant à Pachôme : « Pachôme, notre domestique, rapporte sur ton dos la vaisselle au monastère ». Pachôme supporte avec une patience infinie toutes leurs fredaines; il se contente de gémir et de prier avec l'espérance que son abnégation et sa condescendance finiront par les

vaincre. Après avoir lutté ainsi « non pas un ou deux ans, mais quatre et cinq », il se sent désemparé et adresse à Dieu une très longue prière. La fin de la prière tombe dans une lacune de quatre pages; après la lacune, on constate que Pachôme a fixé des règles précises pour la prière, le réfectoire et le travail. Ces individus, fiers de leur vigueur, — « car ce sont de solides gaillards » —, sabotent systématiquement les règles et vont même jusqu'à s'entendre pour faire la grève du règlement. Alors Pachôme demande à Dieu de l'éclairer; inspiré par l'esprit de Dieu, il chasse les indisciplinés et, le verrou de la porte en main, il les poursuit un à un; « et ils allaient comme s'ils étaient poursuivis par une troupe ou par une flamme ».

Avec ses détails concrets et sa couleur locale, ce récit si pittoresque, si vivant et en même temps si humain, coule comme de source; on n'y relève aucune trace de suture. Quiconque a pris connaissance de la mentalité copte y reconnaîtra immédiatement une rédaction copte originale. L'auteur connaît parfaitement la maison dont il parle, et son récit reflète, d'une façon frappante, l'atmosphère pachômienne la plus authentique. Il sait que Pachôme veut que la vie de la communauté soit à l'image de la vie décrite dans les Actes, ce qui fera d'ailleurs dire un jour à S. Antoine que la communauté de Pachôme est la *voie apostolique*; c'est cette apostolice qui est le leitmotiv de l'exorde d'une catéchèse de Théodore⁶, disciple préféré de Pachôme; et dans son *Testament*, Horsière⁷, montrant que la *koinonia* vient du Ciel, n'omet pas de citer le même texte des Actes. Le narrateur s'étend longuement sur la conduite de certaines recrues, afin de mettre en relief comment Pachôme, ayant obtenu le don de maîtrise sur lui-même, pratique une méthode pleine de condescendance et de modération, se faisant comme faible avec les faibles et imitant la méthode de S. Paul, qui ne veut donner que du lait à ceux qui ne sont pas encore capables de nourriture solide. Cet esprit de mansuétude et de modération des institutions pachômienennes est encore aujourd'hui la caractéristique qui frappe ceux qui connaissent l'œuvre et la mentalité de Pachôme, comme en

⁶ Dans un feuillet inédit conservé au Musée Copte du Caire.

⁷ A. BOON, *Pachomiana latina* (*Bibl. de la Rev. d'Hist. Ecol.*, 7), Louvain, 1932, p. 142, § 50.

étaient déjà frappés ses contemporains. L'auteur du panégyrique⁸ d'apa Pečol, oncle et prédecesseur de Chenoute à la tête d'une congrégation qui avait pris pour base la règle pachomienne, rappelle l'œuvre de « nos pères anciens, c'est-à-dire Pachôme et ceux qui le suivirent »; lisez leur Vie, dit-il, et vous apprendrez que la modération de leur méthode ne provient pas de la faiblesse, car ils ont atteint les sommets de la vertu et ont beaucoup peiné; Pachôme a commencé une œuvre nouvelle, alors qu'à cette époque il y avait peu de moines et que les habitants du pays étaient encore plongés dans les vieilles habitudes; aussi fut-il fait usage de la méthode de l'Apôtre qui dit : « Je vous ai rassasiés de lait et non de nourriture solide, car vous n'en étiez pas capables, et maintenant encore vous n'en êtes pas capables » (*1 Cor.*, III, 2); des règles adaptées à la mesure de leur faiblesse furent établies, etc. Si l'on tient compte du fait que *S¹* est la seule Vie, actuellement connue, qui cite ce passage de S. Paul pour caractériser la méthode pachomienne, il apparaît hautement probable que le panégyriste vise ici une Vie connue de son auditoire, et du type *S¹*.

Voyons maintenant la tranche de *G¹* correspondant à celle de *S¹*; elle s'étend de § 14 à § 38, c'est-à-dire depuis l'arrivée de Jean jusqu'à l'expulsion des indisciplinés. Voici le résumé de ces paragraphes, tel qu'il figure en marge de l'édition des Bollandistes : *Iohannes, Pachomii frater, fit monachus; amborum asperum vitae genus; dum septa monasterii dilatat a fratre reprehensus iram cohibet Pachomius, et coram Deo se humiliat. Daemonum tentationes sustinet; mentis puritati studet; daemonum praestigias varias despiciat. Ab Hieracopolline solatium accipit. Pachomii fides. Dormiendi necessitate aliquamdiu eximitur. Ab angelo iussus discipulos suscipit, quos verbo et exemplo instruit. Coenobitiae vitae regulam tradit. Discipulorum nomina. A sacerdotii dignitate suos arcet, erga presbyteros reverentiam commendat. Varios oeconomos instituit. Pastores, extracta ecclesia, verbum Dei docet. Athanasio Thebaidem lustrante presbyteratum declinat. Origenem odio habet, il en condamne⁹ la doctrine et les livres. Il refuse de recevoir sa sœur,*

⁸ Pour Révillout et Amélineau, cet auteur est Chenoute lui-même; P. Ladeuze en doute, mais remarque : « Son récit, bien sobre, semble mériter confiance » (*Étude sur le cénobitisme pakhomien*, p. 149).

⁹ Je comble la lacune du texte des Bollandistes, avec celui de l'*Atheniensis*

qui fonde le premier couvent de femmes, auxquelles Pachôme fait remettre la règle des frères et assigne Pierre comme aumônier. *Theodorus adulescens, spretis deliciis, Latopolitanis monachis adiungitur; accepta de Pachomio fama, Tabennesim pergit fitque Pachomii discipulus egregius; matrem videre renuit. Monachos quosdam frustra conatus emendare Pachomius abire sinit.*

Visant l'ensemble de la composition de *G¹*, les Bollandistes écrivent : « Pour se faire une idée de l'ordre — ou du désordre — dans lequel les épisodes les plus variés se succèdent, il n'est que de parcourir le résumé des chapitres placé dans la marge de notre édition » (p. 20*). Les résumés qu'on vient de lire ne sont pas faits pour infirmer ce jugement, car les épisodes se succèdent sans qu'on puisse deviner selon quel fil conducteur; ce n'est certainement pas selon l'ordre chronologique, puisque, par exemple, le long récit des tentations (§ 17 à 19) devrait arriver bien avant la dispute avec Jean. Pachôme lui-même, dans une de ses catéchèses¹⁰, affirme que c'est pendant son séjour au désert qu'il dut lutter ainsi contre le démon; et le compilateur de *S³*, en introduisant le récit de ces tentations, déclare formellement qu'elles eurent lieu pendant la vie anachorétique au désert de Palamon; au reste, pendant que Pachôme luttait pour discipliner ses recrues et s'occupait de tout le ménage, il est probable qu'il n'avait guère le temps de songer au diable.

Trouve-t-on quelques liens de parenté littéraire entre les épisodes de *G¹* et le récit de *S¹*? Et d'abord la dispute avec Jean; bien que la double altercation de *S¹* soit fondue en une seule par *G¹*, lequel ne semble pas avoir compris le sens profond de cet incident, plusieurs phrases sont pratiquement identiques dans les deux exposés. Ensuite il y a la mission, révélée par l'ange à Pachôme, de gagner à Dieu le genre humain; ce paragraphe en *S¹* vient logiquement avant la dispute avec Jean, et explique clairement pourquoi Pachôme veut bâtir un grand monastère en vue de remplir cette mission; en *G¹*, l'épisode n'arrive qu'au § 23, c'est-à-dire après la dispute et une

(que le P. Halkin ne put utiliser) sous les yeux; ceci dit, afin que Chitty ne m'accuse plus étourdiment de combler une lacune avec une recension différente.

¹⁰ British Museum, Or. 7024, p. 40-41 du codex (édité par W. BUDGE, *Coptic Apocrypha*, Londres, 1913).

série d'autres épisodes. Dans le premier règlement appliqué aux recrues, les deux exposés, quoique de forme assez différente, se rejoignent pour le fond. Là où le caractère de compilation apparaît nettement chez G¹, c'est au dernier paragraphe qui, de toute évidence, est un bref résumé¹¹ des longs démêlés de Pachôme avec les indisciplinés. Voici le texte de ce paragraphe 38 : « Avant que la vie commune ne prît un certain développement, se trouvaient avec notre père Pachôme quelques individus ayant une mentalité charnelle, attendu que tous ne choisissent pas la crainte de Dieu. Après qu'il les eut abondamment admonestés pour les amener à suivre la voie droite, mais sans être écouté par eux, et comme au contraire ils lui causaient des ennuis, il s'en alla au loin, se jeta sur sa face et pria en ces termes : 'O Dieu, c'est toi qui ordonnas d'aimer son prochain comme soi-même! Jette donc un regard sur ces âmes, aie pitié d'elles et incite-les à te craindre et à comprendre ce qu'est la vie monastique, afin qu'ils aient, comme les autres frères, leur espérance en toi'. Après sa prière il constata qu'il refusaient de se soumettre à lui, et qu'au contraire ils continuaient à le contredire; aussi leur imposa-t-il un règlement obligatoire pour la synaxe et les autres exercices. Et eux, s'étant rendu compte qu'il ne les laissait pas suivre leurs caprices, s'en allèrent épouvantés ». Pourquoi « épouvantés » ? Sans le récit de S¹, il serait bien difficile de le deviner; aussi le compilateur de G², copiant G¹, a-t-il laissé tomber le mot (*χαταπτήξατες*).

En comparant la tranche de S¹ à celle de G¹, il ne faut pas être doué d'un sens critique particulièrement affiné pour se rendre compte que, si le récit de S¹ coule comme de source, l'exposé de G¹ découle de sources, dont plusieurs ont bien des chances d'être coptes. Tel n'est pas l'avis de Chitty, pour lequel G¹ est certainement primitif, tandis que S¹ n'en est qu'un développement littéraire; la confirmation, si pas la preuve, dit-il, en est dans le fait qu'en copte, comme en grec, on trouve « the crucial *περπερος* ». Ce qui est vraiment « crucial », c'est l'assurance avec laquelle cette affirmation est lancée, et non pas le terme *περπερος*, naturalisé copte depuis des siècles avec des centaines d'autres mots grecs; on le rencontre déjà dans le NT sahidique (1 Cor., XIII, 4), et même sous la forme hybride,

¹¹ Procédé assez fréquent chez G¹.

mi-copte mi-grecque, *Μῆττπερπερος* (*Act.*, xix, 19) pour traduire le grec *περίεργα*; ce qui suffit à prouver qu'au II^e siècle déjà le terme n'était plus senti comme d'origine étrangère. Si, dans la dispute avec Jean, le mot se trouve à la fois en S¹ et en G¹, c'est que tout simplement la phrase de G¹ *παῦσαι πέρπερος ὅν* n'est qu'une transposition mot à mot de celle de S¹ *Ἄλοκ ἐκο ἡπερπερος*. Par une simple affirmation soutenue, à défaut de toute analyse, par « the crucial *περπερος* », Chitty croit avoir résolu un problème fondamental, dont la solution qui paraît s'imposer à tout critique averti suffit, à elle seule¹², pour ruiner radicalement sa thèse principale sur la primauté absolue de G¹.

¹² L'analyse critique de l'ensemble de G¹ et le repérage de ses sources demanderaient une très longue étude comparative des diverses pièces du dossier. Mais que le rédacteur de G¹ soit un compilateur, les Bollandistes en ont déjà fourni une longue liste d'indices (p. 91*-99*); cette liste, l'actuel dossier copte permet de l'allonger, en particulier en ce qui concerne les résumés et les soudures évidentes dénommées par les Bollandistes « les raccordements artificiels opérés par le compilateur » (p. 95*). La constatation la plus intéressante que permet le dossier copte actuel, c'est le contraste frappant entre la tonalité des récits de G¹ et celle des sources coptes. Ces dernières abondent en couleur locale et en détails concrets, parfois d'un réalisme assez cru, qui n'étonne pas ceux qui connaissent, par exemple, certaines mercuriales de Chenoute. En G¹, la couleur locale et les détails concrets n'ont guère intéressé le rédacteur, qui omet ou accorde les épisodes scabreux; exemples : d'après le copte, Pachôme dans sa jeunesse échappe à une aventure galante; pas de trace en G¹. On a vu comment les fredaines des recrues de Pachôme sont résumées par G¹ en une phrase peu claire. Le chef-infirmier, selon le copte, a un penchant charnel pour un jeune malade, mais réagit; en G¹, ce n'est pas du jeune homme, mais de la nourriture spéciale des malades que voulait jouir Tithoës. Le vieux Mauos fait la grève du travail parce que, selon le copte, Pachôme a fait une homélie sévère contre ceux qui poussent trop loin la familiarité; G¹ fait faire la grève à Mauos sans en donner le motif. Un évêque envoie à Pachôme, dit le copte, un moine porteur d'une lettre; Pachôme ouvre la lettre et apprend que l'évêque lui demande de juger ce pédéraste; pour G¹, le délit était un simple vol. — Après cela est-il exagéré de dire de G¹, comme dans Hamlet : « Il y a de la méthode dans cette folie » ? Pour Chitty, la méthode est du côté des Coptes, qui ont corsé et truffé l'exposé de G¹; si Chitty a raison, la preuve est faite que G¹, quoique rédigé par un copte en un grec assez raboteux, n'a pas été écrit « dans le goût copte », ni, par conséquent, pour les Coptes des communautés pachômiennes, dans lesquelles, au IV^e siècle, le nombre des grecs était insignifiant.

Le sahidique nous fournit ensuite, avec les débris de S² (VI^e-VII^e siècle) une tranche comprenant les pages 47-134 (avec quelques lacunes intermédiaires) du codex. Cette tranche est exclusivement consacrée à la justification et à l'exposé des charismes dont jouissait Pachôme : discernement des esprits bons ou mauvais, ravissements au ciel, claire vue dans les consciences, don des miracles. Vu l'état fort lacuneux du dossier copte, il est difficile de décider si l'auteur puise directement dans la tradition orale, ou bien s'il utilise déjà ces documents dont il est dit : *τινὲς ἀκούοντες ὑπεραγαπῶντες αὐτὸν ἔγραψαν πολλὰ περὶ αὐτοῦ* (lire παρ' αὐτοῦ) *νοήματα τῶν γοαφῶν, ὡς τε καὶ εἴ ποτε δραμα εἶδεν ἢ ὁπτασίαν* etc. (G¹, § 99). Quoi qu'il en soit, du long exposé de S², on ne trouve nulle trace en G¹, sauf les deux épisodes figurant aux §§ 42 et 87 de G¹. Le § 87 est un court récit de la façon dont Pachôme se débarrasse du diable ; la parenté, plus ou moins directe, de ce récit avec un morceau de l'exposé de S² sur le discernement des esprits, se trahit par l'identité de la méthode du diable ainsi que de celle dont Pachôme s'en débarrasse en soufflant dessus. Le second épisode est plus nettement apparenté encore : il s'agit d'un moine, faisant partie d'un groupe voisin de celui de Pachôme, qui réclame de ses supérieurs un poste ; ceux-ci justifient leur refus par un pieux mensonge en s'appuyant sur un prétendu conseil donné par Pachôme. Le postulant exige une confrontation, pendant laquelle il insulte copieusement Pachôme ; celui-ci, avec pleine maîtrise de soi, écoute sans réagir, puis, prenant à part les supérieurs, il leur conseille de donner satisfaction au postulant ; ce qui fut fait et eut pour résultat que ce moine, venu à résipiscence, devint un vrai modèle d'ascèse. Ce récit, en S², est donné comme un exemple de claire vue de la part de Pachôme, qui grâce à ce charisme savait que le moine, obtenant satisfaction, serait une âme sauvée. Au § 42 de G¹ le récit, élagué de certains détails concrets et dépouillé de tout contexte, arrive pêle-mêle avec d'autres épisodes dans lesquels il n'est aucunement question de claire vue dans les consciences. Aussi le P. Peeters jugeant d'après le seul dossier grec, trouvait-il étrange que Pachôme se soit fait le complice « d'une prime au chantage ». S² est un codex un peu plus jeune que S¹ ; ni la pagination, ni le style, ni le ton général ne nous invitent à voir en S² une tranche de la même Vie que celle de S¹. Pour Chitty, rien ne s'oppose à ce que S² soit un

morceau de cette Vie, et les deux épisodes dont il vient d'être question montrent en tout cas que S² est un dérivé de G¹. Telle est la façon dont Chitty fixe le sort de S², par une affirmation péremptoire dont la base critique est aussi solide que celle du « crucial περπερος » de tantôt.

En dehors des Vies proprement dites, le dossier gréco-copte renferme un certain nombre de pièces détachées ayant quelque chance, du moins certaines d'entre elles, de remonter à la période primitive ; on les retrouve, plus ou moins au complet, dans les Vies, mais dans un ordre et une teneur variables. En grec, on a d'abord quelques apophthegmes figurant dans les collections portant ce nom, ensuite la série des récits détachés dénommée par Papebroeck *Paralipomena* et que l'*Atheniensis* intitule 'O βίος ἐκ τῶν ἀσκητικῶν περὶ τῶν αὐτῶν, κεφάλαια ιδ', et la collection syriaque d'Énanjésu *Asketicon des pachômiens moines de Tabennisi*. En copte, S^{1a} fournit les fragments de trois récits détachés auxquels rien ne correspond dans le reste du dossier ; S¹³, débris d'un petit codex en papyrus fort ancien, ne donne plus que fragmentairement l'histoire du moine Silvanus.

Ces récits et apophthegmes sont-ils extraits des Vies, ou au contraire leur ont-ils servi de sources ? Poser cette question, c'est aborder un des chapitres les plus obscurs de l'histoire de la littérature ascétique égyptienne. Ceux qui, comme il se doit, étudient cette littérature dans son ensemble, et qui, sans se contenter des textes imprimés, fouillent les manuscrits grecs, syriaques et autres peu ou pas explorés, restent absolument perplexes devant l'enchevêtrement des voies par lesquelles certains de ces récits et apophthegmes sont arrivés dans les collections et ouvrages édités ; quant à la question de la forme primitive et de l'origine de la plupart d'entre eux, la documentation ne permet de répondre le plus souvent que par un point d'interrogation.

Peut-être pourra-t-on se faire une idée de la complexité du problème par l'histoire du moine Silvanus. Ce récit figure, en 101 lignes, dans la collection grecque des *Paralipomena*, et dans la collection d'Énanjésu sensiblement avec la même étendue ; en G¹ il ne comprend que 45 lignes, tandis qu'il en compte environ 104 en G², et à peu près la même étendue chez Denys. En copte, le vieux codex S¹³ est fragmentaire, mais son récit s'accorde assez bien avec

un fragment de S^3 , et surtout avec la version arabe de Göttingen, version faite vraisemblablement sur une Vie copte du type S^{10} , S^{11} , S^{20} ; en bohaïrique, on se trouve devant une recension totalement différente de la précédente, tandis qu'en S^5 les deux recensions coptes figurent l'une à la suite de l'autre; il en est de même dans la version arabe publiée par Amélineau, laquelle dérive ici de celle de Göttingen. D'où vient l'histoire de ce moine, quelle en est la forme primitive, celle-ci est-elle adéquatement représentée par l'un des témoins actuels, par quelle voie est-elle arrivée chez chacun de nos quelque dix témoins? Tel est le problème que pose chacun des *Aschetica* et apophthegmes pachômiens, puisque les collections qui nous les livrent se présentent déjà, elles aussi, sous forme de recensions différentes, et que dans les Vies, ils apparaissent en nombre, ordre et teneur variables. Il est évident que seule l'analyse comparative du fond et de la forme des données de chacun des témoins permettra d'atteindre ou d'approcher la solution. A ces problèmes compliqués, dans lesquels il s'est aventuré sans même en soupçonner la complexité, Chitty a trouvé une solution d'une étonnante simplicité: convaincu d'avoir établi que G^1 est la toute première Vie, du moment qu'un récit, quelles qu'en soient la teneur et la forme, y figure substantiellement, il en déduit que les autres témoins ont puisé là; tandis qu'en examinant les rapports entre les *Paralipomena* et G^1 , les Bollandistes concluaient déjà assez clairement qu'en G^1 l'histoire de Silvanus est un remaniement (p. 97*).

Nous avons dit plus haut qu'en grande majorité les Vies coptes sont des compilations; cela ne signifie pas qu'elles ne font pas partie de ce que les Bollandistes appellent « l'ensemble de la tradition ». C'est si vrai que, par exemple, S^3 , — vaste compilation ayant compté 400 pages, quoique finissant avec la mort de Pachôme —, qui a copié textuellement une partie de S^1 , peut être tenu comme ayant utilisé, et par conséquent conservé partiellement, d'anciens documents coptes aujourd'hui perdus. Or, ce n'est qu'après avoir longuement développé sa thèse, basée uniquement sur le grec, que Chitty aborde le dossier copte, qu'il passe rapidement en revue; en un tournemain, il le relègue dans l'arsenal des pièces secondaires qu'il n'a pas jugé utile d'analyser et de comparer. Enfermé volontairement dans le dossier grec, il y tourne en rond d'autant plus à l'aise que les principes de la critique littéraire ne le préoccupent guère,

et qu'une dialectique parfois curieuse¹³ soutient ses affirmations péremptoires. Ne se rendant pas compte qu'en vertu de sa méthode il a attaqué les problèmes à l'envers, il trouve étonnant que le P. Peeters, à la suite de la publication du dossier copte, attribue une importance capitale à ce dernier. Ce qui est certainement plus étonnant, c'est que Chitty, qui ne paraît pas savoir ce qu'est la critique littéraire, croie avoir résolu, avec sa méthode dogmatique et à l'aide du seul dossier grec, une série de problèmes littéraires extrêmement complexes, alors que le P. Peeters, technicien chevronné qui a retourné le dossier grec sur toutes ses faces, se déclare incapable de les résoudre avec ce seul dossier. Aussi le même P. Peeters fut-il bon prophète quand, au reçu de mon édition, il m'écrivait entre autres choses: « Enfin nous allons savoir de quoi on parlait quand il était question du Pachôme sahidique! Les partisans attardés de la théorie qui ramenait au grec toute l'hagiographie pachômienne ont reçu de vous *hard nuts to crack*. Seulement, je ne vous garantis pas que beaucoup de critiques prendront la peine d'aller au fond des problèmes que votre admirable publication pose devant eux ».

Trouvant, sans doute, les noix trop amères ou trop dures à casser, Chitty les a tout simplement escamotées; après quoi il estime que je me suis fourvoyé sur toute la ligne. Comme il veut bien m'accorder les circonstances atténuantes en imputant ma position à de la « coptomanie », je pourrai me contenter de lui renvoyer simplement la balle en l'accusant, non sans motif, de « grécomanie », quoique l'exclusive jetée par lui, sans aucune analyse, sur la moitié probablement la plus intéressante du dossier, son manque de sens critique, l'assurance du Monsieur qui sait tout, et le ton parfois agressif de son exposé suffiraient à beaucoup pour porter un jugement autrement sévère sur les élucubrations de ce « partisan attardé de la théorie qui ramène au grec toute l'hagiographie pachômienne ».

Louvain,

L. Th. LEFORT.

9, rue des Poissonniers.

¹³ En voici un exemple typique. Parce que G^1 a un mot grec rare emprunté à l'arabe, cela ne prouve pas, dit Chitty, que G^1 serait postérieur à l'invasion arabe, puisque le fait que les Nubiens l'emploient encore aujourd'hui, et que le dictionnaire arabe de Kazimirski le mentionne, prouve que le terme était utilisé dans la vallée du Nil. — C'est-à-dire plus de trois siècles avant l'arabisation de l'Égypte!! Comprenez qui pourra.